

18.12.2024 - 19:38 Uhr

## Mesures d'économie de la SSR: rectificatif



Berne (ots) -

**Un article de CH Media a affirmé aujourd'hui que la SSR devait réaliser moins d'économies que ce qu'elle avait communiqué. Cela est inexact. La SSR a présenté son futur cadre financier de manière transparente: D'ici 2029, elle prévoit toujours de réaliser des économies d'environ 270 millions de francs.**

Dans son [communiqué de presse du 4 novembre 2024](#), la SSR a indiqué qu'elle s'attendait à devoir économiser environ 270 millions de francs d'ici 2029. Cela correspond à un volume d'environ 17 % du cadre financier actuel. Ces économies sont nécessaires parce que la redevance médias sera abaissée en deux étapes jusqu'en 2029 en raison de l'adaptation de l'ordonnance par le Conseil fédéral, parce que les recettes commerciales de la SSR sont en baisse et parce que le niveau général des prix augmente. La compensation partielle du renchérissement, tout comme la croissance des ménages sont déjà comprises dans les calculs, comme cela a été communiqué par la Confédération en juin 2024 dans son message sur l'initiative "200 francs, ça suffit!". Cela n'a pas changé depuis.

Susanne Wille, directrice générale de la SSR: "Une communication transparente sur l'avenir de la SSR est essentielle à mes yeux. Nous le devons à notre public, à la société et à nos collaborateurs. C'est la raison pour laquelle, dès mon entrée en fonction, nous avons clairement communiqué le futur cadre financier de la SSR et présenté les calculs des valeurs prévisionnelles de manière structurée. Nous travaillons actuellement avec cette planification".

### Répartition des économies

La révision de l'ORTV, décidée le 19 juin par le Conseil fédéral, implique que la redevance des ménages sera progressivement abaissée à 312 francs en 2027, puis à 300 francs en 2029. D'autre part, un plus grand nombre d'entreprises (deux paliers tarifaires supplémentaires) sera exonéré de la redevance des entreprises. Selon le [message du Conseil fédéral](#) relatif à l'initiative "200 francs, ça suffit!", cela entraînera une réduction de la part de la redevance SSR de 120 millions de francs à partir de 2029. De même, il ressort du message du Conseil fédéral que l'augmentation du nombre de ménages et donc des recettes de la redevance est déjà incluse dans le calcul.

Le recul des recettes publicitaires, qui touche toutes les entreprises de médias, représente un manque à gagner d'environ 90 millions de francs pour la SSR. À cela s'ajoutent les augmentations de coûts liées au renchérissement, ce qui implique de rechercher et de mettre en oeuvre des mesures d'économies supplémentaires d'environ 60 millions de francs d'ici à 2029. Il en résulte pour la SSR un montant total d'économies d'environ 270 millions de francs d'ici 2029.

D'autres effets possibles ne sont pas encore pris en compte dans la planification financière. Par exemple, selon le message du Conseil fédéral sur l'initiative "200 francs, ça suffit!", d'autres mesures d'encouragement des médias, issues de la redevance média, seraient directement à la charge de la part de la redevance affectée à la SSR (initiatives parlementaires Bauer et Chassot en suspens). Cela pourrait entraîner pour la SSR une baisse supplémentaire des recettes de 35 millions de francs au maximum.

**Les calculs de la SSR sont corrects**

La SSR se prépare soigneusement aux changements attendus dans le cadre financier et met en place les mesures correspondantes.

Beat Grossenbacher, directeur Finances SSR: "Il est de notre responsabilité d'entreprise envers les Suisses de planifier à l'avance et de gérer soigneusement les finances de la SSR. Cela implique une planification budgétaire fiable et précise, que nous réalisons dans le cadre financier fixé et en tenant compte d'un grand nombre de facteurs d'influence".

Contact:

Service de presse SSR

Nik Leuenberger

medienstelle.srg@srgssr.ch / Tel. 058 136 21 21

Medieninhalte



*SRG SSR / Texte complémentaire par ots et sur [www.presseportal.ch/fr/nr/100014224](http://www.presseportal.ch/fr/nr/100014224) / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100014224/100927262> abgerufen werden.